

OBJECTIFS

- ✓ Savoir dialoguer avec le client pour établir un contrat de mise à disposition intégrant la composante santé et sécurité au travail (S&ST)
- ✓ Savoir traiter les accidents pour compléter a posteriori la connaissance des risques de l'entreprise
- ✓ Savoir informer l'intérimaire sur sa mission et ses aspects S&ST

PROGRAMME

La formation à la prévention des risques professionnels est une formation action. Les contenus sont adaptés au niveau de prévention de l'agence d'emploi, selon le résultat de l'état des lieux initial :

- ✓ **Module 1 : Préparation de la délégation et suivi de la mission des intérimaires**
- ✓ **Module 2 : Analyse des accidents du travail des intérimaires**
- ✓ **Module 3 : Sensibilisation et évaluation des connaissances en S&ST des intérimaires.**

Le projet de l'agence d'emploi sera le fil conducteur de la formation.

L'objectif final étant de valider les compétences suivantes :

- ✓ **Module 1 :**
 - Rédiger la fiche de liaison élaborée par l'Assurance Maladie – Risques professionnels
 - Mesurer les écarts entre la mission et la fiche initiale
- ✓ **Module 2 :**
 - Rédiger la fiche « Analyse AT de salarié intérimaire » élaborée pas la Carsat BFC
- ✓ **Module 3 :**
 - Mesurer les écarts entre la mission et les compétences de l'intérimaire
 - Etablir un plan d'action permettant de préparer l'intérimaire à assurer sa mission en sécurité

Moyens pédagogiques

Exposé, Vidéo, Projection, Echanges, Exercices pratiques. Retours d'expérience

Durée / Nombre de stagiaires

1 journée minimum par module soit 7 heures minimum par module

De 2 à 10 stagiaires

Public concerné

Les permanents des agences d'emploi (chefs d'agence, commerciaux, assistants, chargés de recrutement, ...).

Pré-requis

Avoir réalisé l'analyse des besoins
Avoir suivi une formation permettant d'acquérir des bases en prévention en e-learning

Evaluation des connaissances acquises

Exercices de fin de formation

Dates, lieu et tarif

Sur convention

Délais d'accès

4 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Modalités d'accès handicap

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. Prev Consult prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.